



BOUCLANS

MARS 2024

INFOS

Chers concitoyens,

En février dernier, la 370^{ème} promotion de l'école des sous-officiers d'active de Saint-Maixent (Deux-Sèvres) a choisi pour parrain un poilu de la guerre de 14 – 18 mort au combat, le Sergent MULLER, dont le nom est gravé sur nos monuments aux morts et dont les descendants vivent dans notre commune.

L'armée honore traditionnellement ceux des leurs s'étant distingués au prix de leur vie dans les opérations dans lesquelles la France est engagée. Il est plus rare que des jeunes de vingt ans choisissent pour parrain un héros mort il y a plus de cent ans, que personne n'a connu.

Il n'a pas été choisi parce qu'il est mort pour la France comme des milliers d'autres hommes, mais parce que faisant son service militaire en 1913, il s'est trouvé embarqué dans la première guerre mondiale. Durant quatre années, il s'est fait remarquer pour des actes de bravoure successifs, a été blessé à la tête mais s'est porté volontaire pour retourner au front, pour en fin de compte y laisser la vie en juillet 1918. Son engagement lui a valu pas moins de six citations, fait exceptionnel, toutes guerres confondues.

Une cérémonie d'ampleur se tiendra le 8 mai prochain à Vauchamps à 16 heures pour honorer le Sergent MULLER et tous ses camarades d'infortune tombés durant les conflits successifs des deux guerres mondiales, celles d'Indochine, d'Algérie ... En effet, l'École des sous-officiers d'active a souhaité envoyer un détachement d'une centaine d'hommes pour découvrir notre commune, honorer la mémoire de leur parrain de promotion et faire connaissance avec ses descendants. À la demande du Souvenir Français, la place du village, anciennement nommée place de la mairie, sera baptisée place Sergent MULLER. Tandis que du matériel d'hier et d'aujourd'hui sera exposé, de nombreuses autorités militaires et civiles assisteront à la cérémonie et au défilé qui suivront. Toute la population est bien entendu invitée et un vin d'honneur offert par la commune clôturera les festivités.

En préparant cet événement, une réflexion m'est venue. Personne n'ayant connu Georges MULLER de son vivant, c'est bien un travail de recherches historiques qui a été mené pour remettre en lumière les faits d'armes de ce poilu. Cela sert le devoir de mémoire, et à ce titre, nous tous égréons chaque année solennellement les noms des 32 morts pour la France de notre monument aux morts. Mais que savons-nous d'eux ? Que ces noms évoquent ils pour nous ? Quelle est encore la force de ces témoignages plusieurs décennies après ? Si tous ne sont pas des héros s'étant distingués durant la guerre, tous ont perdu leur vie au combat mené par notre pays, et sans doute ces courtes vies méritent-elles que l'on connaisse une partie de leur histoire. Le Souvenir Français, dont il faut souligner l'action remarquable, fait porter à de jeunes adolescents les drapeaux des régiments combattants de notre passé lors des célébrations du 11 novembre et du 8 mai. Ne serait-il pas nécessaire de rendre plus concret encore aux yeux de ces jeunes le sens de leur présence pendant qu'il reste encore dans les familles des objets, des lettres, des souvenirs qui permettraient de mieux connaître nos morts pour la France ? Avis aux familles et compagnons d'armes survivants, il est encore temps.

Martial HIRTZEL

Fermeture exceptionnelle de la mairie du 27 mars au 3 avril 2024—Si urgence, s'adresser aux élus.

À vos marques, prêts ? ... pour la 1/2 journée Parcours du cœur le 6 avril à Bouclans ! En solo, en duo, en famille, entre copains... venez participer à ce moment qui se veut avant tout convivial !!



Calendrier

Ce mois-ci

06/04 : 1/2 journée Parcours du cœur à Bouclans

10/04 : Don du sang

11/04 : Conseil municipal

13/04 : Chasse aux œufs à 15 h organisée par l'Association des Deux moulins

À venir

04/05 : Loto du foot à Nancray

08/05 : Célébration à Vauchamps : pose plaque commémorative soldat Muller

16/05 : Préparation de l'Annuelle de l'ADAC - Réunion publique à 20 h à la mairie de Bouclans

25/05 : Inauguration du périscolaire

02/06 : Olympiade « parents-enfants » du Trail Running Endurance Club et Journée rando/pique-nique de l'Association des Deux Moulins

07 et 08/06 : L'annuelle des Artistes à la Campagne à Bouclans

28 et 29/06 : Tournoi de foot à Nancray

06 au 8/09 : Fête agricole Les Terres de JIM à Mamirolle

Flash Info

Le logement communal situé au dessus de la poste de Bouclans est toujours vacant. Merci de vous rapprocher de la mairie si vous êtes intéressé.

Infos pratiques mairie :

Mardi : 9h00 - 12h00

Jeudi : 9h00 - 12h00

Vendredi : 14h00 - 17h30

Samedi : 9h00 - 12h00

Tel : 03 81 55 20 19

mairie.bouclans25@orange.fr



LE TRI
+ FACILE

BULLETIN



RETOUR SUR LE CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 mars 2024

Membres présents : MME S. DENIMAL, V. DUEDE-FERNANDEZ, C. FERNIOT-PAPILLON, F. MANZONI, O POMMEY, F. POUPENEY, V. SIMONIN, E. VERDOT et MM J. BOURRAT, M. HIRTZEL, J.M. ISABEY, A. MARTIN, , G. MICHEL

Procurations : N. DEFRASNE À V. DUEDE-FERNANDEZ, V. BUGNET À F. POUPENEY, J.PERROT-MINOT À M. HIRTZEL

Excusés : M . GRUET, C.AURIOL, V. BOUVRESSE

Secrétaire de séance : V. DUEDE-FERNANDEZ

Rapport d'orientation budgétaire

Petit rappel :

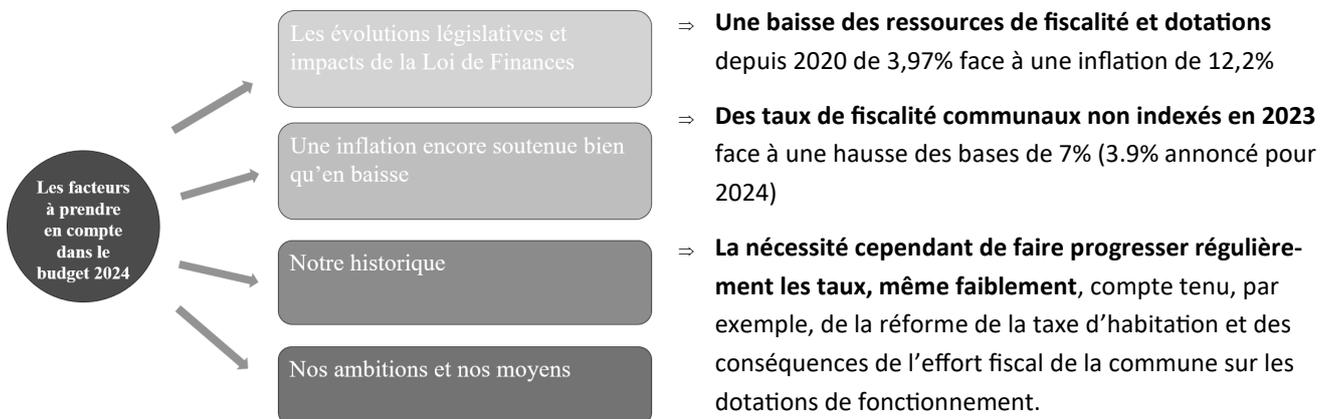
♦ **Le rapport d'orientation budgétaire** : il permet un constat sur l'existant, sur le contexte général (situation économique, Loi de finances) et la santé financière de la commune. Il permet de présenter pour en débattre les prévisions d'investissements et de fixer les priorités.

Le débat d'orientation budgétaire est obligatoire pour les communes de plus de 3 500 habitants. Toutefois, même dans les communes plus petites, le DOB a pour but de renforcer la démocratie participative en instaurant une discussion au sein de l'assemblée délibérante sur les priorités et les évolutions de la situation financière de la collectivité. Il améliore l'information transmise au conseil municipal.

Par son vote, le conseil municipal prend acte de la tenue du débat et de l'existence du rapport sur la base duquel se tient le DOB. Ce vote n'a pas d'impact sur le budget, il n'est pas décisionnel.

♦ **Le budget** : il traduit en données financières les orientations budgétaires et acte des priorités retenues pour l'exercice. Il est adopté par le conseil municipal qui permet son exécution. Une fois adopté, il devient exécutoire.

♦ Les données présentées :

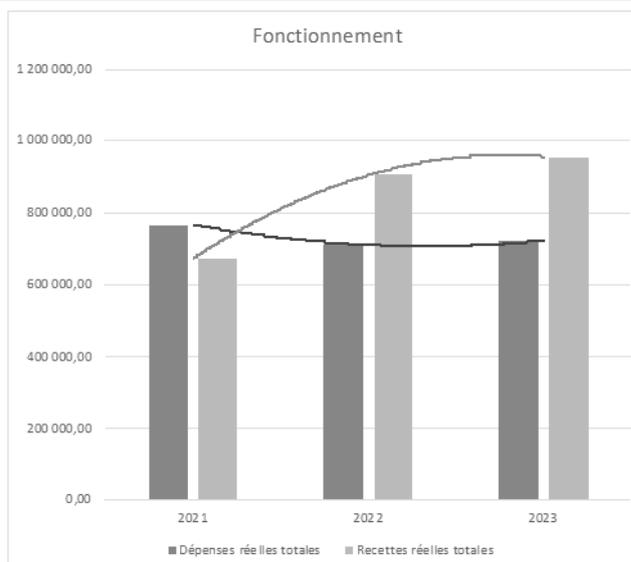
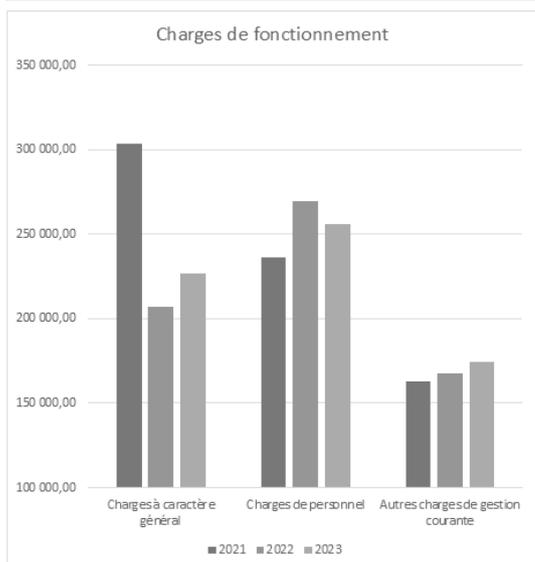


Un endettement de la commune qui décroît

ETAT PLURIANNUEL DES EMPRUNTS							
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
RUE DU CORNET	6 459,58 €						
REHABILITATION MAIRIE	12 330,12 €	12 330,12 €	2 335,20 €				
REHABILITATION PRESBYTERE	30 429,36 €	30 429,36 €	30 429,36 €	30 429,36 €	22 822,59 €		
RHEABILITATION PRESBYTERE	5 397,67 €	5 439,82 €	5 371,18 €	5 285,54 €			
RUE DU STADE	18 856,92 €	18 856,92 €	18 856,92 €	18 856,92 €	18 856,92 €	7 857,30 €	
BATIMENT PERISCOLAIRE		23 382,50 €	23 054,50 €	22 890,50 €	22 726,50 €	22 562,60 €	22 398,50 €
TOTAL ENCOURS ANNUEL	73 473,65 €	90 438,72 €	80 047,16 €	77 462,32 €	64 406,01 €	30 419,90 €	22 398,50 €

Pour mémoire, les comptes-rendus des conseils municipaux sont affichés à la mairie, sur les panneaux communaux et accessibles en ligne sur le site <http://bouclans.fr> dans la rubrique un clic/ comptes rendus.

Des frais de fonctionnement et des prévisions budgétaires maîtrisés malgré une inflation bien marquée



FONCTIONNEMENT							
DEPENSES	Charges à caractère général	Charges de personnel	Autres charges gestion courante	Atténuation de produits	Autres charges		Dépenses réelles totales
Prévisionnel	232 412,00 €	277 796,63 €	176 210,95 €	58 353,00 €	7 950,00 €		752 722,58 €
Réalisé	226 602,07 €	255 757,97 €	174 475,46 €	58 353,00 €	7 886,54 €		723 075,04 €

RECETTES	Atténuations de charges	Produits de services	Impôts et taxes	Dotations et participations	Autres produits gestion courante	Produits exceptionnels	Recettes réelles totales
Prévisionnel	380,00 €	9 630,00 €	415 500,00 €	244 096,24 €	285 800,00 €	- €	955 026,24 €
Réalisé	11 003,75 €	11 674,24 €	428 306,16 €	241 952,02 €	263 728,93 €	- €	956 665,10 €

INVESTISSEMENT							
DEPENSES	Remboursements d'emprunts	Dépôts et cautionnements	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations en cours	Dotations fonds divers	Dépenses réelles totales
Prévisionnel	75 100,85 €	- €	1 100,00 €	183 534,67 €	540 072,21 €		799 807,73 €
Réalisé	74 341,80 €	833,82 €	840,00 €	149 417,34 €	429 228,31 €	- €	654 661,27 €

RECETTES	Dotations fonds divers	Subventions	Emprunts et dettes	Dépôts et cautionnements			Recettes réelles totales
Prévisionnel	268 885,42 €	925 140,00 €	- €	- €			1 194 025,42 €
Réalisé	263 623,63 €	622 323,55 €	- €	833,82 €			886 781,00 €

Des ratios de gestion encourageants—des points forts et des points de vigilance

Principaux soldes intermédiaires de gestion		
POPULATION	1089	Habitants
RECETTES RELLES DE FONCTIONNEMENT	956 665,10 €	Total des recettes de la balance générale
DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	723 075,04 €	Total des dépenses de la balance générale
EPARGNE BRUTE (CAF brute)	233 590,06 €	Socle de la richesse financière de la commune. Finance l'investissement avec en priorité le remboursement de la dette
TAUX D'EPARGNE BRUTE	24,42%	Il est généralement admis qu'un ratio de 8% à 15% est satisfaisant
EPARGNE NETTE (CAF nette)	155 962,41 €	Epargne disponible pour investir après remboursement de la dette
REMBT ANNUEL DE LA DETTE	77 627,65 €	
ENCOURS D'EMPRUNTS en CAPITAL	461 902,00 €	
DETTE / HABITANT	424,15 €	
CAPACITE DE DESENETTEMENT	1,98	En années. Seuil de vigilance à partir de 10 ans et au delà
ENCOURS DE LA DETTE / PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	0,48	L'encours de la dette représente 1/2 année de fonctionnement (ratio bon si < 10 ans)

Nos points forts
Uns structure financière saine :
> Un endettement faible
> Des prêts en fin d'amortissement à court terme
> Une fiscalité inférieure à la strate (marge de manœuvre)
Des réserves satisfaisantes
Bons ratios de gestion après réalisation du périscolaire
Nos points de vigilance
Surveillance des dépenses de fonctionnement
Les dotations de fonctionnement ne suivent pas l'inflation
Inflation encore significative en 2024
Remises en état des biens communaux à poursuivre et mise aux normes gendarmerie à réaliser

Attribution du logement de la poste

Le logement communal de Vauchamps, après un bon rafraîchissement, a été attribué à M. Alain Vignier (loyer 430 €/mois + 30 € de provision pour charges).

Rapport d'activité de la médiathèque

Le rapport d'activité 2023 de la médiathèque a été transmis aux conseillers.

Victoria Bourdy en temps partiel à 70%, entourée de ses 5 bénévoles (354 heures en 2023), ont permis 715 heures d'ouverture de la bibliothèque en 2023. Merci à eux !

Le budget : 3 165 € en 2023 (dont livres 70% et animations 18%)

Les recettes : 1 359 € en 2023 (dont inscriptions 87%, impressions 7% et cartes jeunes 5,5%)

L'activité documents :

- ⇒ 349 lecteurs actifs (dont 63% de bouclanais et 25% de nouveaux inscrits).
- ⇒ 5 690 documents ont été empruntés en 2023, dont 90% de livres.
- ⇒ 4 400 documents sont disponibles pour les lecteurs (acquisitions, dons, abonnements, dépôts de la médiathèque départementale).

L'activité animations : merci au **465 participants** et à **l'ensemble des partenaires** associés à ces événements (*École de Bouclans, APE, Francas, ADAC, Agence Livre et Lecture BFC, Médiathèque départementale, la Rodia, Familles rurales*)

Les projets 2024 :

Les événements : Nuit de la Lecture / Rodiathèque + concert / La Médiathèque fait son cinéma / Semaine Bleue / Pré'aux histoires de Noël (Croqu'livre) / Consoles PS4-PS5 / La Franche-Comté dans la littérature

Les axes de travail :

- ◇ Finalisation de la rédaction du PCSES (Projet Culturel, Scientifique, Éducatif et Social)
- ◇ Mise en place d'un cercle de lecteurs

En conclusion :

Un nombre de lecteurs actifs stable, un nombre de prêts en légère hausse (+3,2%), une forte attractivité de la médiathèque aussi pour les habitants des communes extérieures (37,3% des inscrits), un niveau de service rendu possible grâce aux bénévoles.

Si vous souhaitez rejoindre l'équipe de bénévoles, même pour quelques heures par mois, n'hésitez pas à contacter Victoria Bourdy pour de plus amples renseignements.

Remise sur loyers des logements de l'école

En décembre 2023, les deux logements situés rue de l'école ont été privés de chauffage et d'eau chaude durant dix jours, à la suite du retrait des compteurs sans motif et sans information préalable par la société BUTAGAZ.

La commune a mis en place des solutions de dépannage (radiateurs électriques, ouverture du péricolaire pour accéder à la douche, ...)

Cela a néanmoins constitué un préjudice pour ces locataires.

Une remise de 200 €, pour chacun, sur leur prochain loyer mensuel a été votée à l'unanimité à titre de dédommagement.

Tarification périscolaire

Chaque année la commune se doit d'évaluer la juste adéquation entre ses tarifs concernant l'accueil au périscolaire et les coûts supportés. Le taux d'inflation de 5,8 % en 2023 est estimé à 2,6 % en 2024. Les Francas confirment une augmentation des coûts alimentaires du Château d'Uzel de + 11 %.

La Commission École et Périscolaire s'est réunie le 5 mars 2024 avec pour ordre du jour l'actualisation des tarifs périscolaires pour l'année scolaire 2024 – 2025.

La commission retient pour principe d'appliquer chaque année une évolution minimale des tarifs afin de compenser au moins partiellement l'impact de l'inflation, plutôt que de devoir appliquer une trop forte augmentation d'un coup en laissant stagner les tarifs durant plusieurs années.

Un travail de fond ayant été fait l'an dernier pour rééquilibrer l'ensemble des quotients familiaux au profit des tranches de revenu les plus faibles, la commission a proposé au conseil municipal **une évolution linéaire des tarifs périscolaires 2024 – 2025 de 2%**.

À titre d'exemple, pour un enfant confié au périscolaire la journée complète durant un mois le surcoût sera selon le quotient familial de 2,98 € (Q = 800) à 4,72 € / mois (Q > 2000).

Cette indexation a été adoptée à l'unanimité par le conseil.

Médiathèque Municipale
Les rendez-vous à ne pas manquer

Histoires pour les p'tites oreilles (0-3 ans) - mardi 9 avril à 10h



Rendez-vous pour un moment convivial à la médiathèque ! Au programme : des contes et comptines pour les tout-petits (0-3 ans) accompagnés par leurs parents, grands-parents ou assistant(e)s maternel(le)s.

En partenariat avec le *Relais Petite Enfance de la CCPHD*.

Exposition : Les Civilisations Antiques, du 3 avril au 17 mai

Les premières cités s'établissent en Mésopotamie. Les civilisations se succèdent : Sumériens, Assyriens, Babyloniens, etc. Les peuples améliorent leurs méthodes et leurs outils, dans l'agriculture et dans l'artisanat. Le commerce se développe, les villes s'organisent et les empires cherchent à dominer le monde.

Venez découvrir les secrets de ces civilisations antiques à la médiathèque !

Horaires réduits du 22 au 28 avril

Durant cette période, l'équipe des bénévoles vous accueillera le mercredi 24 avril et le samedi 27 avril de 10 h à 12 h uniquement.

Merci de votre compréhension.



*Les offres du centre de loisirs de Bouclans pendant les
vacances scolaires d'avril*

**Le centre de loisirs des FRANCAS de Bouclans sera ouvert du 15 au 19 Avril
2024 sous le thème « Un printemps enchanté ».**

Vous trouverez toutes les informations en ligne en suivant le lien <https://francasbouclans.jimdo.com/>

Attention, les places sont limitées : **inscription avant le 8 avril.**

Vous pouvez nous contacter au 06.15.69.07.46 ou bouclans.cdl@francas-doubs.fr

L'équipe des FRANCAS de Bouclans



Opération Brioches de l'ADAPEI du Doubs

Les brioches de l'ADAPEI, qui seront confectionnées par notre boulanger, vous seront proposées en échange d'un don du 12 au 14 avril prochains. Les personnes bénévoles qui souhaiteraient participer à cette opération en se joignant à l'équipe municipale, sont invitées à se faire connaître auprès de la mairie. Qu'elles en soient par avance remerciées !

Les fonds récoltés lors de l'opération brioches servent à mettre en place des projets à destination des 3600 personnes accompagnées par la Fondation Pluriel. C'est en 2022 que l'Adapei du Doubs s'est transformée en Fondation Reconnue d'Utilité Publique, dénommée Fondation Pluriel.

En parallèle, une nouvelle association des amis « Adapei du Doubs », libérée des enjeux gestionnaires, se consacre désormais pleinement au soutien et à la défense des droits des personnes accompagnées et de leurs familles.

Sans ces dons, les projets ne pourraient pas être financés directement par les budgets des établissements.

Voici quelques exemples des projets qui ont vu le jour en 2023 grâce à la générosité des donateurs : un voyage au Portugal au bénéfice d'un groupe d'adolescents déficients intellectuels, une sortie culturelle avec découverte culturelle et gastronomique de la ville de Montbéliard pour des adultes présentant un handicap, une fragilité ou une dépendance, des séances d'équithérapie pour des enfants autistes, des interventions musicales, de la médiation animale, de la sophrologie, de l'handivoile, ...

Merci par avance pour votre générosité et pour l'accueil que vous réserverez aux bénévoles et à l'équipe municipale.

LE DICTON DU MOIS

Des fleurs que mars verra, peu de fruits se mangeront

La recette de mars

TARTE FINE AUX POMMES (d'après la recette de Cyril Lignac)

1 pâte feuilletée ronde
3 pommes (Fuji ou autre pomme à cuire) épluchées et coupées en fines tranches à l'aide d'une mandoline
100 g de compote de pommes maison
Quelques cuillerées de cassonade
Glace à la vanille

Dérouler la pâte feuilletée sur une plaque à pâtisserie recouverte d'une feuille de papier sulfurisé. Déposer une seconde feuille de papier sulfurisé et une seconde plaque à pâtisserie par-dessus.

Enfourner pendant 10 minutes après avoir préalablement préchauffé le four à 210°C.

Napper de compote.

Déposer les lamelles de pommes. Saupoudrer de cassonade.

Enfourner de nouveau durant 15 minutes jusqu'à caramélisation.

Servir accompagnée d'une boule de glace à la vanille.

Opération « J'aime la nature propre »



© André Monnot

La Fédération Nationale des Chasseurs et l'Office Français de la Biodiversité ont organisé l'opération « J'aime la nature propre » ce samedi 16 mars 2024. Dans notre village, l'Association Communale de Chasse Agréée (ACCA) de Bouclans a piloté l'évènement.

Près de 30 participants, chasseurs, non chasseurs et élus se sont mobilisés samedi dernier.

Un grand merci à tous les participants et à l'ACCA de Bouclans pour l'organisation de cette journée !

Un geste citoyen fort qui rappelle la fragilité de notre environnement mais qui pointe également le comportement inacceptable de ceux qui jettent leurs déchets dans la nature.



Les Artistes à la Campagne pour le mois d'avril et la préparation de l'Annuelle à Bouclans

FESTIVAL L'ANNUELLE

Réunion de préparation jeudi 16 mai 20h

L'association des Artistes à la Campagne organise son traditionnel Festival L'Annuelle à Bouclans pour sa 24^{ème} édition les 7 et 8 juin 2024 ! L'occasion joyeuse et ensoleillée de mettre à l'honneur le charme du village et de ses habitants en laissant le spectacle envahir leurs rues !

Le conseil d'administration collégial de l'association invite bouclanaises et bouclanais à se réunir jeudi 16 mai à 20h à la mairie de Bouclans pour préparer la future Annuelle. L'objectif est d'informer chacun sur le déroulement de l'événement mais aussi sur la préparation en amont, les missions à réaliser, les possibles implications des associations locales. Avec cette réunion, l'association espère surtout que les habitants de Bouclans auront le désir de participer au Festival d'une manière ou d'une autre, bénévoles ou spectateurs, événement qu'elle souhaite bénéfique pour le territoire et ses habitants.

ATELIER CUISINE

CHEZ L'HABITANT

TARIF
35€ L'ATELIER
OU
15€ LES PIEDS
SOUS LA TABLE !
+ ADHESION 15€

de 9h30 à 15h

samedi 2 décembre 2023
Préparer Noël Bredeles et Vin chaud

samedi 20 avril 2024
Cuisiner les plantes sauvages

jeudi 06 juin 2024
L'apéro de L'Annuelle

HELLOASSO / FB / INSTA
WWW.ARTISTESALACAMPAGNE.FR
ARTISTESALACAMPAGNE@GMAIL.COM
0782819634

2 STAGES ARGILE

TOUT PUBLIC DÉBUTANT BIENVENU

1 samedi 17 et dimanche 18 février

2 samedi 13 et dimanche 14 avril

TARIF
60 €
LE STAGE
+ ADHESION 15€

À BAUME LES DAMES
GRENIER DES ARTS
DE 14H À 17H

HELLOASSO / FB / INSTA
WWW.ARTISTESALACAMPAGNE.FR
ARTISTESALACAMPAGNE@GMAIL.COM
0782819634

Bientôt ! Nouveau contrôle d'accès par lecture de plaque à la déchèterie de Bouclans

Contrôle d'accès à la déchèterie

comment enregistrer mon véhicule ?

1

- > Je prépare un justificatif de domicile et ma carte grise
- > Je me rends sur porteshautdoubsecocito.com pour ouvrir un compte «Usager Ecocito» par foyer

J'habite sur le territoire des Portes du Haut-Doubs

- > Je renseigne ma clé d'activation (disponible sur ma facture déchets).
- > Puis je vérifie mes coordonnées, fourni mon justificatif de domicile et renseigne une adresse e-mail valide et un mot de passe.

2

Je n'habite pas sur le territoire, je n'ai pas encore reçu de facture déchets ou je réside en habitat collectif

- > Je renseigne ma commune
- > Je saisis mes coordonnées, renseigne une adresse e-mail valide et un mot de passe et je fournis mon justificatif de domicile.

3

- > Je reçois un e-mail de validation
- > J'accède à mon compte et enregistre mon véhicule muni de ma carte grise.

- > Je reçois un e-mail de validation
- > Puis un e-mail de confirmation d'inscription.
- > J'accède à mon compte et enregistre mon véhicule, muni de ma carte grise.

4

Je peux me rendre en déchèterie 24h après avoir enregistré mon véhicule

Comme déjà annoncé dans de précédents bulletins d'information, la Communauté de Communes des Portes du Haut-Doubs équipe la déchèterie de Bouclans d'un nouveau système de contrôle d'accès qui sera effectif au mois de mai 2024. Les travaux sont en cours.

Une vigilance est de mise pour les usagers car le sens de circulation change dès aujourd'hui au sein de la déchèterie. À l'instar de la vignette apposée sur les véhicules, il s'agira dorénavant d'une reconnaissance de plaque d'immatriculation qui permettra d'entrer sur le site.

À terme, toutes les déchèteries du territoire seront équipées de ce nouveau système de contrôle d'accès.



Plus d'infos sur www.porteshautdoubsecocito.com
En cas de difficultés, rendez-vous à la Communauté de Communes à Valdahon pour faire votre demande ou nous contacter au 03 81 65 15 15



Vous pouvez dès à présent enregistrer votre véhicule en ligne en suivant la procédure ci-jointe sur <https://porteshautdoubsecocito.com/Usager/Profil/Connexion?ReturnUrl=/Usager/Accueil>

Plus d'infos auprès de l'accueil de la Communauté de Communes au 03 81 65 15 15

Quand nos animaux de compagnie font peur ou continuent de souiller les zones d'herbe ou trottoirs communaux...

Le printemps est là et nous sommes tous ravis de pouvoir mettre le nez dehors. Ce serait encore mieux si notre vigilance n'était pas happée par des chiens apparaissant comme menaçants et libres de sortir de la propriété de leurs maîtres comme bon leur semble ou notre regard capté par l'évitement des déjections canines qui perdurent malgré la simplicité d'avoir toujours sur soi un petit sac pour les ramasser lorsqu'on sort son chien. Pour que nous puissions tous cohabiter et circuler avec le plus grand plaisir, prenons les dispositions qui s'imposent pour la sécurité et le bien être de tout un chacun.

Inscription à l'école

Les inscriptions pour l'année scolaire 2024 / 2025

Les familles souhaitant inscrire leur(s) enfant(s) doivent prendre rendez-vous à la mairie de Bouclans (03 81 55 20 19).

Les enfants nés **jusqu'en 2021** sont concernés par ces inscriptions.

Pour les élèves entrant en Petite Section de Maternelle, un temps d'accueil à l'école sera organisé par l'enseignante de la classe.

Les parents qui ne connaissent pas encore l'école pourront prendre rendez-vous avec le directeur (03 81 55 20 46 ou 06 13 62 46 86) pour faire une visite des locaux et se présenter.

Les élèves déjà scolarisés à l'École Le Verger des enfants **sont inscrits automatiquement** pour l'année 2024/ 2025.

Se munir des documents suivants :

Justificatif de domicile.

Certificat de vaccinations ou photocopie des pages du carnet de santé (vaccinations obligatoires).

Photocopie des pages du livret de famille (celles concernant l'enfant et les parents).

Certificat de radiation pour les élèves déjà scolarisés en 2023 / 2024.

IMPORTANT : Les inscriptions au périscolaire ne sont valables que pour l'année scolaire en cours. Si vous souhaitez inscrire votre enfant pour l'année 2024 / 2025, vous devez prendre contact avec Claire CERTOUX au 06 15 69 07 46.

La source du Gour

Suite aux travaux de nettoyage entrepris en 2022 à la source du Gour, l'eau du ruisseau a retrouvé sa limpidité. Ainsi les plongeurs du club de spéléologie, venus mi-février, ont-ils pu profiter d'une meilleure visibilité et constater que l'entrée du siphon était parfaitement dégagée et sécurisée (absence de risque d'éboulement). Ils ont également retrouvé quelques éléments métalliques ainsi qu'un obus militarisé de 75mm qui n'avaient pas été repérés au moment de l'opération de nettoyage. Bonne nouvelle supplémentaire, ils se sont retrouvés en compagnie d'un brochet de 60-70 cm et de plusieurs petits (15 à 25 cm environ) ! Le club de spéléologie travaille à l'élaboration d'un panneau de présentation du site au public et envisage d'aménager cette galerie en « siphon école » destiné à y animer des stages de découverte ou de formation à la plongée souterraine. Il propose d'équiper l'accès au conduit avec une main courante en inox. La commune a voté la prise en charge de l'achat des matériaux (entre 750 et 800 €).

Site de compostage public

**Vous êtes invité(e) à l'inauguration du site
Le jeudi 11 AVRIL à 18h00**

**Si vous souhaitez devenir référent de site, informez votre
mairie.**

Être référent, c'est quoi ?

Comment composter lorsque l'on ne peut pas installer de composteur chez soi ? Pour améliorer le service aux habitants, la commune de Bouclans et Préval ont installé un site de compostage public rue Jean Lallemand.

Ces composteurs seront accessibles à tous les habitants de Bouclans, après inscription lors de l'inauguration ou en mairie. Un seau à compost vous sera remis.

Vous pourrez y déposer vos épluchures de fruits et légumes, marc de café, restes de repas, etc. Composter permet de réduire de 30% le poids des ordures ménagères !

Ces composteurs vivront grâce à vos apports de déchets de cuisine. La commune, aidée par Préval, veillera au bon fonctionnement du site et s'appuiera sur les habitants volontaires pour entretenir le compost.

Bénéficier d'une demi-journée de formation

Faire partie d'un réseau local compost citoyen



Venir vérifier le site une fois par semaine : matière, température... grâce aux outils transmis



D 464

BOUCLANS

EXTINCTION DE
L'ÉCLAIRAGE PUBLIC
DE 23h À 5h
PRUDENCE

Village ambassadeur
du don d'organes

Bouclans, village ambassadeur du don d'organes - panneaux posés

L'engagement de soutien de la commune de Bouclans auprès du collectif Greffes+ est désormais matérialisé par des panneaux aux entrées de notre village comme vous avez certainement pu le remarquer. Des milliers d'automobilistes vont être invités à se poser la question en traversant les communes de France qui ont accepté de devenir ambassadrices du don d'organes comme l'est maintenant notre commune de Bouclans.

Tout l'intérêt de cette action est de sensibiliser, soutenir, susciter le débat, l'échange ce qui apportera un effet protecteur pour vos proches si toutefois ils devaient se trouver dans cette situation. En parler, c'est les protéger !